



AAPPMA «Les Pêcheurs de la Serre et du Vilpion» de MARLE



L'AAPPMA « Les Pêcheurs de la Serre et du Vilpion » de MARLE
n'a pas transmis son règlement intérieur à la
Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Vous devez en faire la demande auprès du Président :
M. LOMBART André : 03.23.2053.91 / mireille.lombart@orange.fr

Merci de votre compréhension